

La véritable révolution économique: saltimbanques, visionnaires et peureux.

Sous le prétexte d'une politique de présence dont mes amis et moi nous sommes, non pas toujours comme militants syndicalistes sympathisants, mais souvent comme objecteurs à divers titres, la Fédération des ingénieurs et cadres de la C.G.T.-F.O. dont je suis, et dont le secrétaire général, René Richard, également vice-président du Conseil économique, a toute mon estime, tant par sa valeur en général, que pour sa sincérité, sa loyauté et son courage, semble s'embarquer sous l'impulsion de ce dernier influencé par d'autres, vers une pente dangereuse tout au plus permise à un nouveau-né en matière syndicale.

On en jugera par la circulaire qu'elle vient de lancer et dont je donne ici quelques extraits:

La tradition codifiée au Congrès confédéral d'Amiens en 1906, veut que le syndicalisme français soit indépendant des sectes philosophiques et politiques et, partant, qu'il se refuse à un choix délibéré entre les partis.

Bien qu'en fait, toutes les fois qu'elles ont un projet de réforme essentielle à soutenir devant le Parlement, elles s'adressent de préférence: F.O. au groupe S.F.I.O.; la C.F.T.C. au groupe M.R.P. et la C.G.T. au groupe communiste, aucune des centrales ouvrières représentatives n'a transgressé cette règle bientôt centenaire: soit par une liaison permanente et publique avec un parti donné; soit par une intervention quelconque dans les querelles électorales.

Le syndicalisme français reste donc jusqu'à présent rebelle à ces sortes de formations que l'on peut rencontrer à l'étranger, telles que l'Action commune en Belgique ou le Parti travailliste en Grande-Bretagne.

Peut-il se figer dans cette attitude alors que tout le mouvement ouvrier international, se trouve plus ou moins influencé par l'exemple du syndicalisme américain, quand on sait que ce dernier, en son récent Congrès d'unification a réclamé le droit à l'action publique?

Et cette circulaire précise :

C'est Justement ce que propose en France la C.F.T.C. qui a osé déclarer qu'elle ne resterait pas muette pendant les élections devant, le devoir électoral, rompant ainsi définitivement avec ce que l'on a pu appeler «l'anarcho-syndicalisme», pour intéresser l'opinion publique aux problèmes économiques et sociaux de la métropole et de l'Union française et obtenir des candidats, des engagements précis (...de son choix!)

De même la C.G.C. (cadres) engage ses adhérents à voter le 2 janvier en leur apprenant qu'elle aussi demandera aux candidats des engagements précis sur le plan qui EST LE SIEN.

Et puis, MM. Gaston Monmousseau et Benoît Frachon, secrétaires de la C.G.T. ne participent-ils pas comme militants syndicalistes aux réunions électorales communistes à Ivry, de M. Maurice Thorez?

Concluant comme suit :

Quant à Force ouvrière, il semble qu'elle veuille rester la gardienne sévère des vieilles traditions. En effet, à son dernier Comité confédéral national des 5 et 6 novembre 1955, le représentant de l'Union des syndicats F.O. de Seine-Maritime, M. Marcel Dehove, appuyé par M. René Richard, membre du Bureau confédéral, avait présenté un texte préconisant:

1° La constitution d'une commission pour assister le Bureau confédéral dans la rédaction d'un programme minimum et la recherche «des concours» nécessaires à sa réalisation.

2° La communication de ce programme à tous les candidats dont les réponses auraient été diffusées.

Cet amendement (combattu par Bothereau et Hébert) ne fut pas pris en considération par les délégués présents soupçonnant (dit la circulaire), une soi-disant opération «mendésiste», mais acceptèrent

néanmoins un sous-amendement de M. Peeters, ancien député socialiste de Meurthe-et-Moselle, prévoyant seulement la rédaction d'un programme minimum à soumettre à l'opinion publique.

Mais le débat n'est pas clos (affirme ladite circulaire), MM. Richard Peeters et Dehove étant résolus à le reprendre avec les éléments nouveaux que leur fournira le scrutin du 2 janvier, au Comité national qui se tiendra justement à Amiens en mal prochain.

Je déclare QUE C'EST BIEN DOMMAGE, et j'ajoute que malgré toute la sympathie que j'éprouve pour mon camarade René RICHARD, non seulement je ne suis pas d'accord avec lui, mais encore que je suis surpris de le voir s'embarquer dans une pareille conception!

En effet, s'il est possible que la C. F. T. C. rompe avec ce que l'on APPELLE ENCORE L'ANARCHO-SYNDICALISME qui compte les militants peut-être les plus actifs et certainement à l'avant-garde de la C.G.T.-F.O. (on l'a bien vu à Nantes et Saint-Nazaire avec HEBERT et LANOE), il en est d'autres comme moi qui s'en revendiquent et qui n'ont jamais compté sur les SALTIMBANQUES du Palais-Bourbon, quelle que soit la couleur dont ils s'affublent, pour aboutir aux conquêtes des revendications de la classe ouvrière!

L'histoire du Mouvement syndical et les résultats que celui-ci a obtenus grâce à l'action PRIMORDIALE des anarcho-syndicalistes dont JOUHAUX, MERRHEIM, MONATTE, ont été avec bien d'autres comme moi-même et LEPETIT, mort en Russie ou le fils LE PEN, mort en Espagne, des militants de combat, suffit pour confirmer mes dires.

Et puis, que signifie cette affirmation qui prétend que F.O. s'adresse de préférence au groupe S.F.I.O. pour agir sur le Parlement alors que des camarades comme moi y sont parce que la croyant délivrée de toute emprise politique.

Que penser de cette invitation à suivre l'exemple de cette organisation confessionnelle, dite C.F.T.C., liée au M.R.P., ou celle sans ouvriers qualifiés C.G. C., et encore de la C.G.T. à direction communiste, bête noire de F.O., pour trouver une raison à F.O. de collaborer avec la S.F.I.O.?

Nous avons déjà vu à l'œuvre, lorsqu'ils étaient au pouvoir, certains de ses porte-drapeau tels MILLERAND, VIVIANI, LAVAL et même SEMBAT et Jules GUESDE, délégués par ce parti comme ministres au cours de la guerre 1914-1918 pour affirmer des droits aux anciens combattants que ceux-ci attendent toujours!

Plus de VINGT partis politiques, dont SEPT se revendiquent chacun à leur manière du socialisme pour défendre, disent-ils, la classe ouvrière, possédant pour cela, les uns comme les autres la science infuse.

Pas un seul, s'il est appelé au pouvoir et à se confondre avec l'Etat-patron, ne tiendra les promesses qu'il aura faites à ses salariés fonctionnaires!

Accepter la ligne de conduite qui nous est proposée, serait créer au sein des syndicats une division inévitable, souvent pour des formules ou moyens différents à employer et points de vue secondaires, pour aboutir cependant à un même but: LA SUPPRESSION DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, et une juste répartition. des produits et des richesses de la société entre ses membres, basée sur l'effort, la valeur, le mérite et le besoin des individus.

S'il plaît à la C.F.T.C. de rompre avec l'«anarcho-syndicalisme» et à nos camarades Marcel DEHOVE et René RICHARD de le considérer comme périmé en préférant s'appuyer sur des politiciens, que pour la plupart je consiure personnellement comme des marchands de salade; si contrairement aux anarcho-syndicalistes qui voient d'une part dans la création des sociétés coopératives de consommation et de production, l'application légale des doctrines saint-simoniennes et proudhoniennes de la mutualité, ces camarades préfèrent recevoir l'appui de postulants à la députation appelés à solliciter le bulletin de vote de petits commerçants ou cultivateurs dont nous avons pu juger des largesses pendant la dernière guerre; LIBRE A EUX.

Libre encore à eux d'aller ensuite pleurer auprès de ces représentants futurs de l'Etat-patron pour obtenir les améliorations du statut de ses fonctionnaires!

Mais quant à nous, anarcho-syndicalistes «rétrogrades» selon vous, nous prétendons que le capital privé actuel et le travail demeurent opposés dans leurs intérêts par l'appât du gain et l'égoïsme humain, et planant au-dessus de tous les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière, nous disons que le SYNDICALISME EN EST SEUL L'EMANATION DIRECTE et qu'à ce titre il entend les juger aux yeux des masses laborieuses et décider seul de leur action dans la production partant de ce principe toujours valable et dont la preuve s'affirme chaque jour que:

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES!

Pour ça, je ne cesserai jamais assez de le répéter, une chose primordiale est nécessaire: NE PAS PRENDRE EN EXEMPLE la multiplicité des partis politiques en admettant la multiplicité d'organismes syndicaux centraux, cause de division pour la classe ouvrière, mais au contraire aboutir à l'UNION ET A LA SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS en constituant un COMITE CENTRAL INTER-CONFEDERAL DE SALUT PUBLIC ET D'ACTION DES TRAVAILLEURS qui, extrait à égalité en nombre des organismes centraux actuel, laissera ceux-ci maîtres de leurs conceptions ou de les discuter au moment de l'action GENERALE à ENTREPRENDRE à l'heure venue pour une RENOVATION ou à défaut une REVOLUTION SOCIALE alors fatalement triomphante!

Pour la représentation à ce COMITE INTERCONFEDERAL D'ACTION SYNDICALE OUVRIERE (C.I.A.S.O.), inutile de se baser sur l'énoncé par chaque CENTRALE de son nombre d'adhérents, car on arriverait pour l'ensemble à dépasser le nombre de la population française (!) tels les partis politiques; mais faire désigner par chaque CENTRALE OUVRIERE trois membres de la Fédération en cause quand il s'agit d'action à mener dans une industrie, et sept membres lorsqu'il s'agit de l'action à mener pour une grève générale, soit par exemple: pour QUATRE CONFEDERATION (C.G.T., C.F.T.C., C.G. Dion a mener pour une greve generale, soit par exemple, pour QUATRE CONFEDERATIONS (C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O., C.N.T.), vingt-huit membres constituant le COMITE DE SALUT PUBLIC représentant la masse de tous les travailleurs intéressés.

Ainsi, tout en laissant chaque CONFEDERATION avec son hégémonie à sa place, l'UNION DES TRAVAILLEURS souhaitée par tous en vue d'une action COMMUNE sera réalisée, et on verra ce jour-là ce que peuvent peser en présence d'une telle puissance... celle des partis politiques!

Alors, on jugera qui aura eu raison: de nos visionnaires syndicalo-politiciens, parmi lesquels je ne peux pas me faire à l'idée de voir René RICHARD, des saltimbanques de la politique, ou de ceux qui préconisant L'UNION DE TOUS SANS DISTINCTION, dévoileront les opposants à cette union uniquement PAR CHIASSE de s'y voir dynamiquement dominés!

Lucien HAUTEMULLE.